Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Prochain Conseil Municipal

Nous vous informons que le **prochain Conseil Municipal** aura lieu le **mardi 14 octobre 2025**, à 20h, en Mairie de Bournezeau.

A l'ordre du jour :

- 1. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2025
- 2. Information des actes signés par le Maire dans le cadre des délégations de signature
- 3. Comptes rendus des commissions et comités
 - · Comité « Voirie » du 19 juin 2025
- 4. Finances
 - · Budget principal Décision modificative n° 3
- 5. Marchés publics
 - · Avenants au marché de travaux de la Maison de santé
- · Avenants au marché de travaux pour la réalisation de l'extension et la réhabilitation des commerces et logements
- · Avenants au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de l'église—modification des informations administratives
- · Avenants au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la médiathèque modification des informations administratives
- 6. Domaine et patrimoine
 - · Baux ruraux Tarifs 2025
- · Projet photovoltaïque au sol sur le site de Bezeau parcelle ZL10 : Signature d'une promesse unilatérale de bail emphytéotique dans le cadre de l'attribution du projet à la SAS RY WATTS.
- · Lotissement le Haut-Bois : Avenant n°1 au protocole d'accord avec Vendée Logement en vue de la réalisation d'un programme immobilier.
- 7. Réseaux
- · Redevances au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2025 Ouvert à tous.

Déchets verts : dépôt à l'unité de méthanisation

L'usine de méthanisation sur le Vendéopôle sera ouverte ce **samedi 11 octobre matin**, de 9h30 à 11h30, et pourra accueillir les habitants souhaitant emmener leurs déchets de tonte.

Semis en pieds de murs

Le samedi 25 octobre 2025 au matin, la commune organise des semis de fleurs 🌺 en pieds de murs. L'opération est ouverte à tous les habitants.

✓ Objectif : embellir notre commune. Le rendez-vous est fixé à 10 h, rue Jean Grolleau. Venez regarder et participer, ce n'est pas si difficile.

À l'issue de l'opération, un sachet de semences vous sera offert : à votre tour de réaliser des semis de fleurs en pieds de mur sur votre propriété.

Déclarez vos ruches

Tout apiculteur, qu'il soit amateur ou professionnel, est tenu de déclarer annuellement (entre le 1er septembre et le 31 décembre) le nombre de ruches qu'il détient ainsi que leur emplacement, et ce, dès la première colonie d'abeilles en sa possession.

Quels avantages pour les apiculteurs?

- . Connaître l'évolution du cheptel apicole,
- . Améliorer la santé des abeilles,
- . Mobiliser des aides européennes pour la filière apicole.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne. Pour plus d'informations et pour effectuer votre déclaration, rendez-vous sur le site "mesdémarches.agriculture.gouv.fr"

Enquête statistique INSEE sur le thème "emploi du temps"

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise une enquête statistique sur le thème de l'emploi du temps (connaître les activités de la vie quotidienne des personnes et le temps qu'elles y consacrent) sur la Commune entre le 13 octobre et le 6 décembre 2025.

Les personnes sélectionnées seront interrogées par un(e) enquêteur(trice) de l'INSEE, qui se rendra au domicile des personnes sélectionnées, munie d'une carte officielle. Les personnes seront prévenues individuellement par lettre et informées du nom de l'enquêteur. La participation à l'enquête est obligatoire.

Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

Retrouvez des informations relatives à cette enquête sur le site de l'INSEE.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Amicale Laïque : vente de pizzas 🍕

L'association de l'Amicale laïque organise une **vente de pizzas** au profit des activités pédagogiques de l'école La Courte Echelle, en partenariat avec Guigui Pizzas. 10 recettes au choix et un menu enfant, de 6,50 € à 13 €.

Commande via le site "helloasso" <u>en cliquant ici</u>, **jusqu'au 12 octobre, 23h59**!

Retrait des commandes le vendredi 17 octobre, de 18h à 19h00, au local des associations à côté des ateliers municipaux (rue des Vergnes). Renseignements complémentaires au 06.10.54.07.40.

Gym volontaire: octobre rose, tous en forme, tous en rose

L'association Gym Volontaire de Bournezeau s'associe et se sensibilise au dépistage du cancer du sein. Elle invite ses licenciés à porter « la couleur rose » pendant les séances de ce mois d'octobre, du vendredi 3 octobre au vendredi 31 octobre 2025.

Familles Rurales: vide ta chambre

L'accueil de Loisirs Familles Rurales de Bournezeau organise un "vide ta chambre" le **1er novembre 2025**, de 9h à 17h, à la salle du Mitan de Bournezeau.

Les bénéfices de cet événement permettront l'achat de jeux pour les enfants de l'accueil de loisirs.

4 euros le mètre linéaire.

Réservation à partir de 2 mètres par Helloasso, en cliquant ici.

Venez nombreux !!!

POUR RAPPEL

<u>Le Pays de Chantonnay se mobilise pour la Semaine d'Information sur la Santé Mentale</u>

Du 6 au 19 octobre, le Pays de Chantonnay participe à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM), un rendez-vous national qui vise à sensibiliser le grand public aux questions liées à la santé mentale.

Deux conférences, gratuites et ouvertes à toutes et tous, sont organisées pour réfléchir et échanger autour du bien-être au quotidien :

Conférence-atelier : Je bonheure, tu bonheures, il bonheure... au travail

- 🚃 le mercredi 15 octobre, à 18h, à Espace Sully à Chantonnay.
- Agnès Dutheil, auteure, conférencière et formatrice, propose des clés concrètes pour développer un état d'esprit favorable, améliorer ses relations et renforcer son bien-être dans le monde du travail.
- ← Pour s'inscrire à la conférence, cliquez ici.

Conférence : La charge mentale des aidants, mieux la comprendre pour mieux s'alléger

Ie jeudi 16 octobre, à 18h au Ciné Lumière à Chantonnay.

Cette rencontre s'adresse tout particulièrement aux aidants de personnes âgées et aux aidants de personnes en situation de handicap, souvent confrontés à une lourde charge mentale. La conférence permettra de mieux cerner ce phénomène, d'en comprendre les mécanismes et de découvrir des pistes pour trouver un nouvel équilibre et alléger son quotidien.

Pour s'inscrire à la conférence, cliquez ici.

La Micro-Folie itinérante au Pays de Chantonnay

Un musée numérique interactif pour découvrir les plus grandes œuvres d'art de l'humanité... tout près de chez vous ! Partout, retrouvez le musée numérique, la réalité virtuelle, la ludothèque, et des ateliers artistiques pour petits et grands.

En octobre, du 4 au 29, la Micro-Folie s'installe à Sainte-Cécile autour du thème "Architecture et patrimoine : observer, comprendre et imaginer notre environnement bâti". Entrée libre et gratuite. Une belle occasion de faire le plein de culture en famille ou entre amis!

- En novembre, la Micro-Folie posera ses valises à Bournezeau avec un nouveau thème à découvrir. On vous en dit plus très bientôt...
- Oconsultez le programme complet des animations sur le <u>site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay.</u>

Ambassadeurs du tri

Afin de permettre un meilleur tri des déchets au sein des habitats collectifs, des ambassadeurs du tri, mandatés par le SCOM (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères), passeront entre le 30 septembre et le 31 octobre pour rappeler les consignes de tri. Cette visite sera l'occasion de rappeler aux habitants l'ensemble du fonctionnement du service de collecte des déchets ménagers.

<u>UDAF de la Vendée : parcours pour les enfants de parents séparés</u>

L'Udaf de la Vendée, en partenariat avec l'association des Maisons de Quartier Yonnaises Val d'Ornay, propose un parcours destiné aux enfants de parents séparés à La Roche sur Yon du **27 au 29 octobre 2025**.

Ce sont 5 ateliers collectifs de parole et de soutien qui permettent aux enfants de 7 à 11 ans d'exprimer leurs émotions et partager leurs questions avec d'autres enfants du même âge, en toute confidentialité.

Les ateliers sont animés par une médiatrice familiale et une psychologue, toutes deux formées à l'accompagnement d'enfants de parents séparés.

Cette démarche permet aussi aux parents, dont la présence est attendue au dernier atelier, de mieux communiquer avec leur enfant sur les difficultés qu'il vit dans ce contexte de séparation.

 \rightarrow Renseignements sur le site de l'UDAF en cliquant ici <u>udaf85.fr/peps</u>. Inscription obligatoire par téléphone au <u>02.51.44.37.02</u> ou par mail à <u>peps@udaf85.fr</u>

Lotissement communal "Le Haut Bois"

♠ 1 lot est disponible à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune <u>en cliquant ici</u> ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : <u>mairie@bournezeau.fr</u>

Agenda



14/10/2025

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal aura lieu le mardi 14 octobre 2025, à 20h, à la Mairie de Bournezeau



24/10/2025

Soirée Cabaret

organisée par l'association du Marsupil'Amis



25/10/2025

Soirée Cabaret

organisée par l'association du Marsupil'Amis



25/10/2025

Semis en pieds de murs

La Commune organise des semis de fleurs en pieds de murs. L'opération est ouverte à tous les habitants.



01/11/2025

Vide ta chambre

organisé par l'association Familles Rurales Bournezeau

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1

Mairie de Bournezeau 2 place de la Mairie 85480 Bournezeau

a : 02 51 40 71 29 🔳 mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)

- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Site internet : http://bournezeau.fr